



71

NATHALIE SOUFFIR
Avocat à la Cour
158 Av. du Général Leclerc
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES
Tél. : 01 41 81 34 49 - Fax : 01 41 81 62 40
PC 318

EXPEDITION

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

ET LE VINGT-CINQ JUILLET

A LA REQUETE DE :

La SASU LA PLATEFORME (enseigne LA PLATEFORME DU BATIMENT), dont le siège social est situé 7 rue Benjamin Constant – 75019 PARIS, inscrite au RCS sous le numéro 403 104 250, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, représentée ce jour par Mariya MARKOVA ; CDG.

LAQUELLE M'A PREALABLEMENT EXPOSE :

Que la requérante est preneuse à bail de locaux situés dans un ensemble immobilier à PARIS (75019) – 220 boulevard de la Villette.

Que des dégâts des eaux récurrents surviennent au sein desdits locaux.

Qu'un dégât des eaux concernant le R+1, secteur électricité, a d'ores et déjà été constaté en date du 06/07/2023.

ACTE DE
COMMISSAIRE
DE JUSTICE

REFERENCES A RAPPELER :

5217389 - GLC



Que le dernier en date concerne le R+1, secteur électricité, avec des écoulements depuis la semaine 29 et ce jusqu'à aujourd'hui.

Que cette zone se trouve donc de nouveau sinistrée.

Qu'elle me requiert de me rendre sur place afin de procéder à toutes constatations matérielles utiles à ce sujet.

C'EST POURQUOI,

DEFERANT A CETTE REQUISITION,

Je, Maître Guewen LE CLOËREC, Commissaire de Justice, anciennement Huissier de Justice, exerçant au sein de la SCP LPF & ASSOCIES, titulaire d'un Office de Commissaires de Justice près le Tribunal Judiciaire de Paris, demeurant à Paris, 3^{ème} arrondissement, 7, rue Sainte-Anastase, soussigné,

Certifie m'être rendu ce jour, à 14h15, à l'adresse préalablement indiquée, là étant, en présence de Mariya MARKOVA, j'ai procédé aux constatations qui vont suivre :

ACTE DE
COMMISSAIRE
DE JUSTICE

EXPÉDITION



Je me transporte au R+1, secteur électricité.

R+1 - Secteur électricité :



Là étant, je constate la présence d'une zone délimitée par de la rubalise et des cônes.

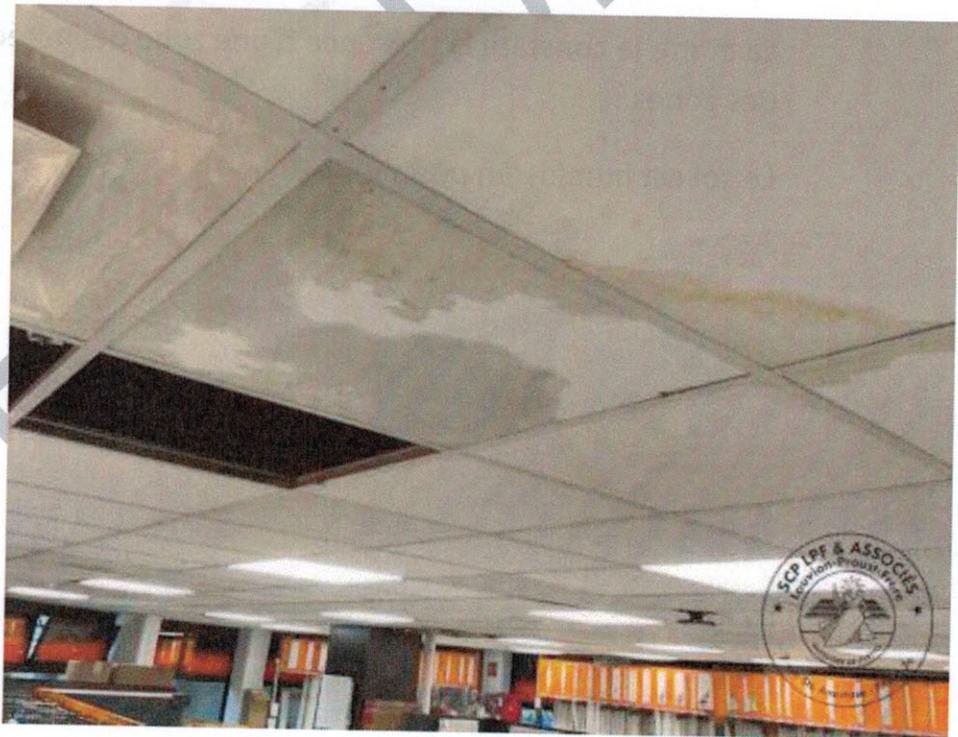
Le sol est humide en périphérie.

EXPED





En plafond, des auréoles orange sont visibles outre des tâches et des traces de coulures sur les dalles montées sur châssis.



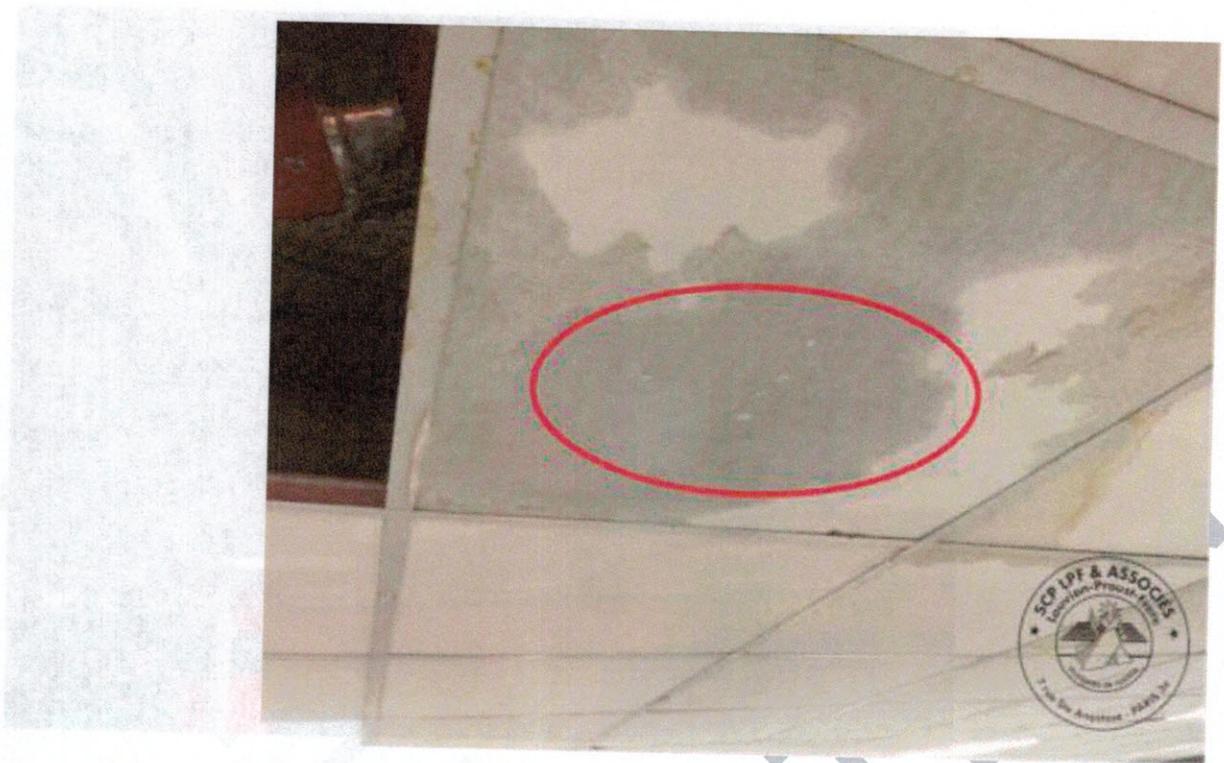


Je constate également l'absence de certaines dalles laissant entrevoir les canalisations.



Je précise qu'un goutte à goutte émane de ces dernières.





Au niveau de la dalle située immédiatement à droite des canalisations, un écoulement léger est visible.

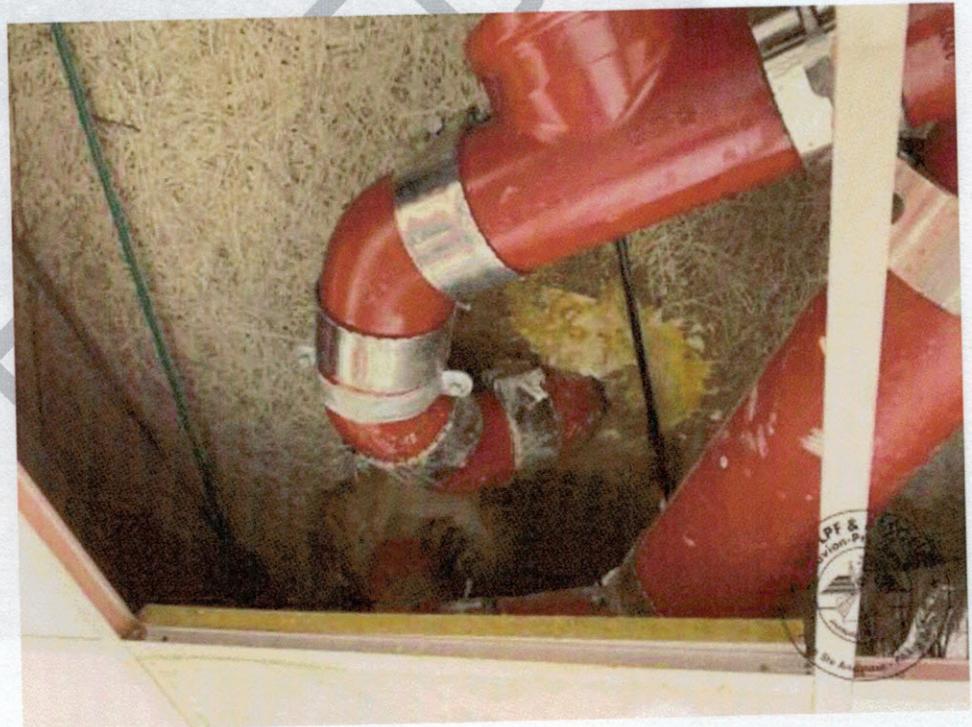


La présence d'un goutte à goutte émane de ces dernières.



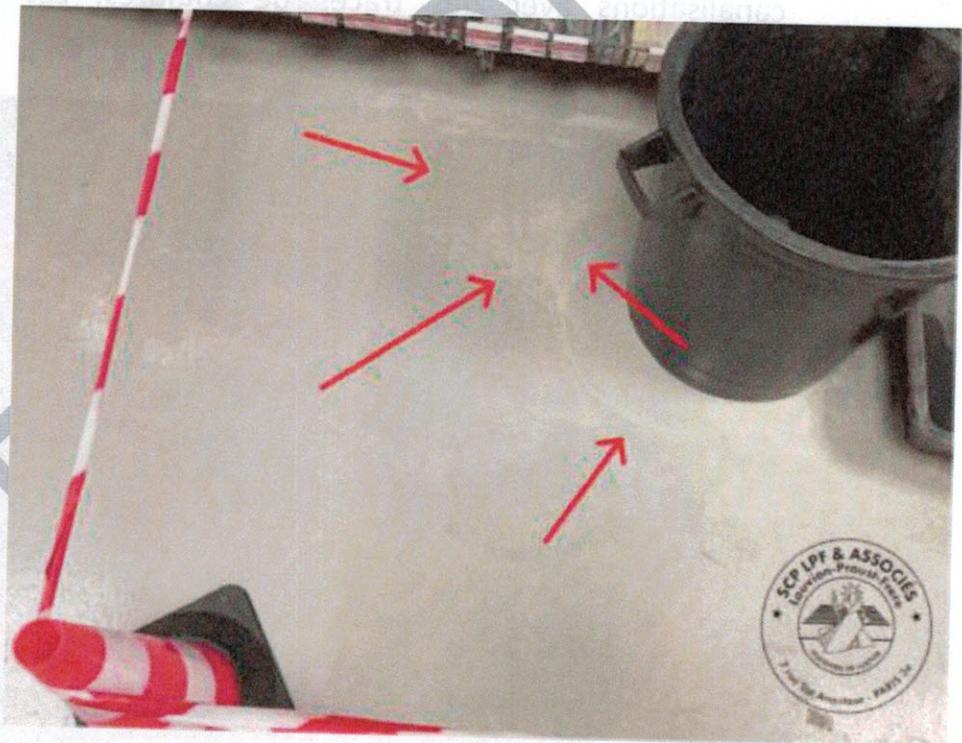


Des traces blanches et orange sont également visibles au droit des canalisations avec des traces de coulures. Les colliers de serrage présentent, au demeurant, des traces blanchâtres.





Je constate au surplus la présence de spectres blancs et de tâches au sol.





Ne pouvant procéder plus utilement, je me suis retiré en mon Etude afin de dresser Procès-verbal du tout.

Des clichés photographiques sont annexés au présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI FAIT ET DRESSE LE PRESENT PROCES-VERBAL POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

EMPLOYES POUR LE PRESENT DIX FEUILLETS AU FORMAT LEGAL.

EXPEDITION

Maître Guewen LE CLOËREC

**Commissaire de Justice
anciennement Huissier
de Justice**



SCP
LPF & Associés

LOUVION - PROUST - FRERE
Huissiers de Justice

7 rue Sainte Anastase
CS 30950
75139 PARIS CEDEX 03

Bureaux Ouverts
Du Lundi au Vendredi
De 9h à 17h30

Tél : 01 53 01 89 10
Fax : 01 42 67 36 36

Ligne paiement par
téléphone uniquement :
01-40-03-90-21

Site Web
www.Lpf-huissiers.fr
Courriel :
etude@lpf-huissiers.fr

HSBC RIB :
30056 00811 08115132664 95
IBAN :
FR76 3005 6008 1108 1151 3266 495
CODE BIC : CCFRFRPP

79

EXPEDITION

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE VINGT HUIT JUILLET

A LA REQUETE DE :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

La SASU LA PLATEFORME (enseigne LA PLATEFORME DU BATIMENT), dont le siège social est situé 7 rue Benjamin Constant – 75019 PARIS, inscrite au RCS sous le numéro 403 104 250, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, représentée ce jour par Mariya MARKOVA ;

LAQUELLE M'A PREALABLEMENT EXPOSE :

Que la requérante est preneuse à bail de locaux situés dans un ensemble immobilier à PARIS (75019) – 220 boulevard de la Villette.

Que des dégâts des eaux récurrents surviennent au sein desdits locaux.

Que le dernier en date concerne le R+1, avec des écoulements depuis la semaine 29 et ce jusqu'à aujourd'hui.

Qu'elle me requiert de me rendre sur place afin de procéder à toutes constatations matérielles utiles à ce sujet.

REFERENCES A RAPPELER:

5217389

C'EST POURQUOI,

DEFERANT A CETTE REQUISITION,

Je, Maître Alexis FRERE, Commissaire de Justice Associé de la SCP LPF & Associés, titulaire d'un office de Commissaires de Justice près le Tribunal Judiciaire de Paris, demeurant 7, rue Sainte Anastase 75003 PARIS soussigné,

Certifie m'être rendu ce jour dans l'ensemble immobilier sis 220, boulevard de La Villette - 75019 PARIS, où là étant, j'ai accédé au 1^{er} étage du local :

Pièce donnant sur le boulevard de La Villette

Je retrouve la présence d'une surface de vente. Là étant, j'ai pu constater la présence d'une zone séparée du reste de la zone à l'aide de rubalise.

Il est précisé que des dalles de faux-plafond sont déposées.

Je peux constater que ces dernières, autour de la zone protégée, sont gorgées d'eau. Des plaques s'affaissent.

A l'intérieur du faux-plafond, je peux constater la présence de tuyaux d'évacuation coudés, descente en fonte avec de l'eau qui coule le long de ces tuyaux.

Il est précisé qu'en partie haute, c'est-à-dire au niveau du plafond, je peux constater la présence de panneaux d'isolants, lesquels sont gorgés d'eau.

De l'eau coule dans des récipients sur le sol. Ces derniers sont remplis d'eau sale.

J'ai pu constater également la présence d'eau stagnant sur le sol.

En dessous de cette zone, se trouvent des rayonnages avec du matériel lesquels présentent des traces d'eau et d'humidité.

Des clichés photographiques sont annexés au présent procès-verbal de constat.

Ne pouvant procéder plus utilement, je me suis retiré.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI FAIT ET DRESSE
LE PRESENT PROCES-VERBAL POUR SERVIR ET
VALOIR CE QUE DE DROIT.

EMPLOYE POUR LE PRESENT TROIS FEUILLES FORMAT
LEGAL.

Maître Alexis FRERE



